



VERSAILLES

Compte-rendu de la réunion du conseil de quartier

Clagny-Glatigny

Mardi 21 septembre 2021

20h30-23h00

Salle du Conseil Municipal

Président : Mickael Boitelle

Vice-Président : Jean-Yves Perier

Liste des conseillers : Cyrielle Anzieu, Joséphine Arbel, Pascal de Bazelaire de Rupierre, Colette Berrebi, Marie-Dominique Boivin, Véronique Bouchaud, Aurélie Bourlier, Guy Boutteville, Gérard Brezun, Christophe Bruyère, Gérard Cadic, Bénédicte Cuny, Patrice Decaix, Juliette Duault, Julien Dupoizat, Anne-Charlotte Fay, Guillaume de la Fayolle de Mars, Brigitte Gasquet, Véronique Geniteau, Carole Hervé-Besançon, Pierre Lallain, Stéphanie de Lustrac, Joséphine Regaldi, Augustin de Saint Chamas, Eric Seemuller, René Tanchou, Xavier Tocny

1. Présentation du plan arbre par François Darchis

Cf. article du magazine Versailles septembre 2021

François Darchis est délégué à l'Environnement. Il est secondé par des services techniques compétents, en particulier, Cathy Biass-Morin, Directrice des Espaces Verts.

- A Versailles, la particularité de la ville est que les espaces verts ne sont pas sous-traités.
- Développement des contacts avec l'ONF en charge de la sylviculture. A savoir qu'il n'y a plus de coupe claire (tout couper sur une zone). La coupe est désormais sous la maîtrise d'ouvrage de l'ONF : meilleur entretien et suivi des zones de coupes.
- Différence arbres et espaces verts : un arbre ça ne se remplace pas en claquant des doigts, cela prend du temps, c'est un investissement dans le temps.
- 20000 arbres : expertise de la ville > faire le lien avec les particuliers pour partager cette expertise.
- En collaboration avec Claire Chagnaud-Forain, Maire-Adjoint, déléguée à l'Enseignement : végétaliser à nouveau les écoles, ombre avec des plantations d'arbres
- Végétaliser à nouveau les cimetières
- Problématique de la diversité des essences et importance de la continuité pour permettre à la biodiversité notamment insectes de circuler (arbres isolés inopérants)

Cabinet du Maire

Affaire suivie par : Mickaël Boitelle et Jean-Yves Perier

Tél. : 01 30 97 80 12 - Fax : 01 30 97 80 11

Hôtel de Ville - 4, avenue de Paris R.P. 1144 - 78011 Versailles Cedex

www.versailles.fr

3 axes directeurs :

- Gérer et étendre le patrimoine arboré
- Impliquer les habitants
- Respecter les arbres

PLU + Bâtiments de France : règles sur arbres quand construction, espaces verts consultés désormais quand construction

Avenue de la Porte Verte : mélange d'essences en test

Plante et cité : <https://www.plante-et-cite.fr/>. A disposition barème de l'arbre > faire payer les entreprises qui endommagent les arbres en creusant notamment ou en ne désinfectant pas les outils

Observations / remarques :

- Planter mais en prenant en compte les ombrages sur les voisins, un exemple qui obstrue la visibilité et la lumière
- Consulter la mairie à partir d'une proposition de végétalisation
- Idée d'un concours Arbres Remarquables par les conseils de quartier lors de la journée de l'arbre
- Évocation des différents travaux touchant les espaces forestiers autour de Versailles (lien avec développement des transports : ligne 18 notamment)

Le Conseil de quartier est globalement favorable à une coupe plus respectueuse des arbres (moins architecturée).

2. Commission animation

Point d'accueil temporaire de la maison de quartier, pelouse du gymnase de Rémilly inauguré avec 150-200 personnes autour d'un concert de jazz et d'un conte aérien. Bureaux toujours avenue de Paris pour l'instant.

Observations / remarques :

- Samedi 25/09 matin : inauguration de la nouvelle école Jacqueline Fleury-Marié
- Samedi 25/09 après-midi : Picardie en fête (rue du général Pershing)
- Distributeur avenue de Villeneuve l'Étang de sacs pour déjections canines > demande à formuler à la ville (avec problématique du remplissage) et en attendant distribution gratuite de rouleaux de sacs auprès des vétérinaires de la ville.
- Réouverture du gymnase Marcelle Tassencourt : dépend du préfet, pour l'instant centre de vaccination prévu jusqu'en décembre 2021

3. Commission voirie-mobilités

- **Repérage des armoires électriques** : plusieurs repérages ont été faits. La centralisation est en cours afin de cibler les dernières rues à traiter
- **Croisement rue du Parc de Clagny/Av de Villeneuve l'Étang** : le service voirie a soulevé un problème au niveau de la visibilité du feu en raison du tourne à droite. Le conseil de quartier n'a pas particulièrement relevé ce point mais on constate en effet que certaines voitures allant tout droit ne le voient pas.

Sur ce point, le service voirie a en effet reçu plusieurs courriers mentionnant une éventuelle dangerosité de ce carrefour – qui reste toutefois conforme à la réglementation. Différentes options sont envisageables :

- Réduire le trottoir « est » afin de gagner la place d'installer un feu entre les deux voies de tout-droit et de tourne-à-droite ;
- Supprimer la voie de tourne-à-droite (nos observations un vendredi soir ont montré qu'elle était peu utilisée, mais cela reste à confirmer à d'autres horaires de la journée, et notamment le matin) ;

Si cette deuxième option était retenue par l'ensemble des parties prenantes, elle ferait dans un premier temps l'objet d'une expérimentation selon le schéma ci-joint.

● **Croisement rue du Parc de Clagny/rue Remilly** : proposition de la mise en place de feux tricolores permettant de sécuriser les traversées des piétons et régulant davantage le passage des voitures.

La situation va être analysée. En tout état de cause, et sans préjuger des conclusions de cette étude, il convient d'être prudent sur l'effet sécuritaire des feux pour les piétons : d'une part, les feux « verts » peuvent favoriser les vitesses élevées, d'autre part, les « bonhommes verts » n'assurent qu'une protection limitée, certains automobilistes ayant un mouvement tournant ne les respectant pas (cf. votre point 3). Les recommandations actuelles tendent plutôt à une suppression des carrefours à feux en ville pour une meilleure sécurité des piétons.

● **Le carrefour rue du Parc de Clagny/rue Solferino** a été évoqué par M. Le maire et nos observations de ce jour confirment une situation dangereuse pour les piétons traversant au niveau du parc qui fait l'angle. Le passage piétons est dangereux lorsque des voitures tournent à droite et que les piétons s'engagent puisque les deux feux passent au vert au même moment.

Concernant ce carrefour, les piétons qui traversent la rue Solferino ont en effet le « bonhomme vert » en même temps que les véhicules qui tournent depuis la rue du Parc de Clagny vers la rue Solferino ont le feu vert. C'est d'ailleurs le mode de fonctionnement de tous les carrefours à feux (cf. point 2). Toutefois, un îlot central permet une traversée en deux temps et les conditions de visibilité sont satisfaisantes.

Il serait en théorie possible de décaler de quelques secondes le feu vert pour la rue du Parc de Clagny, aux dépens du trafic automobile (on ne dispose pas de données de trafic permettant à ce stade de valider cette hypothèse). Il est également possible d'installer un panneau A13b lumineux – sous réserve de déterminer un emplacement qui ne gêne pas la trajectoire des piétons et ne soit pas accidenté par des véhicules tournant à droite vers la rue Solferino.

● **Eclairage bleu sur certains passages piétons**

Les recommandations préconisent un principe d'homogénéité de l'éclairage, pour le confort des conducteurs et surtout la sécurité des piétons. En effet, ce type d'équipement attire l'attention des automobilistes sur un point particulier, et par défaut détourne leur attention des autres points de leur environnement, déplaçant ainsi le risque mais ne le supprimant pas. En outre, l'effet de ces lumières bleues semble s'estomper rapidement, les automobilistes s'y habituant.

● **Des potelets en bois ont été installés entre les arbres rue Solferino comme ceux qui avaient été mis boulevard de la Porte Verte ?**

Ces potelets en bois ont été installés en lieu et place des potelets en acier qui étaient abîmés, comme nous avons commencé à en installer dans le quartier. Le but de ces obstacles est de préserver les fosses d'arbres et d'éviter l'écrasement des racines par les stationnements.

- Annexe : **bornes en béton ont été installées devant l'entrée du bassin de Picardie, avenue des Etats-Unis**, pour condamner l'entrée au parking désormais fermé. Ces bornes sont mal positionnées et gênent le passage des vélos et piétons. Serait-il possible, puisque la situation dure, de mettre en place des potelets en bordure du trottoir plutôt que ces grosses bornes inesthétiques et dangereuses ?

Ce point va être retraité afin de faciliter le cheminement des piétons et cyclistes.

- Rdv fait avec Olivier de La Faire sur la sortie de Versailles au bout de la rue du Parc de Clagny : améliorer signalisation, mettre départementale à 50km ? Dossier en cours
Passage des cyclistes et piétons dans la forêt ? Grande circulaire vélo autour de Versailles ?

- **Place Laboulaye :**

Identification place Laboulaye, matérialisation des places de stationnement devant le caviste : zone bleue en attente, **urgent**

Observations / remarques :

- Trou chaussée carrefour D. Haig signalé sur application Versailles
- Attention propreté sur la place Laboulaye

4. **À retenir**

Prochain conseil de quartier : décembre 2021

Prochain rdv à noter avec le service voirie : **jeudi 2 décembre à 12h15**

Demande de "majeure" : intervention service voirie pour infos générales